REPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT

Haute Loire

De la commune : LAVOUTE SUR LOIRE

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 34 - 2025

Séance du : 14 Avril 2025

Nombre de conseillers:	
En exercice	: 14
Présents	: 10
Votants	: 13

L'an deux mille vingt cinq le quatorze avril à vingt heures, le conseil municipal de LAVOUTE-SUR-LOIRE légalement convoqué, s'est réuni, dans la salle du conseil municipal à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Maire Monsieur BEAUMEL Jean-Paul

Etaient présents :
ALLEGRE Sophie, BEAUMEL Jean-Paul, BLAZEVIC Harry, BOYER Bernard, BRUN Franck, CHALENCON Didier, COLLANGE Joël, GAUDIN-LEVERT Natacha, LIOTHIER Céline, STORNI Cécile

Excusés ayant donné pouvoir :
GRANGÉ David donne pouvoir à CHALENCON Didier
HUGUES Stéphanie donne pouvoir à BEAUMEL Jean-Paul
OUBRIER-LEBARON Joëlle donne pouvoir à STORNI Cécile

Absents Excusés : DUFOUR Hervé
Absent :

Date de convocation : 07/04/2025
Date d'affichage : 07/04/2025

GAUDIN-LEVERT Natacha a été nommée secrétaire de séance

OBJET : Vote du budget primitif 2025 – budget Eco-quartier

Considérant l'envoi aux membres du conseil municipal du projet de budget et de la note de présentation synthétique ;
Après présentation de M. le Maire,

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés :
- Approuvent le Budget primitif 2025, budget Eco quartier, comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	433 196.77 €	433 196.77 €
Fonctionnement	251 447.32 €	251 447.32 €
TOTAL	**684 644.09 €**	**684 644.09 €**

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire

Signature

MAIRIE de LAVOUTE (Hte-Loire)

M. le Maire certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.